

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 3

Rubrik: Enseignement de la composition : lettres d'imitation du II^{me} degré
[suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

Lettres d'imitation du II^{me} degré

(Suite.)

Lettre 6.

1. Annoncer à un cousin l'incendie de sa maison.

Cours moyen.

Marly, le 15 juillet 1903.

Mon cher cousin,

Un grand malheur vient de nous frapper. Notre maison n'est plus qu'un monceau de cendres. Le feu a pris hier soir vers onze heures. Tout le monde dormait. Ce sont des voisins qui ont vu d'abord le feu et qui sont venus nous réveiller.

Quelle épouvante ! On s'habille à la hâte et l'on peut encore sauver les objets les plus précieux. Les pompiers n'ont pu que préserver les maisons voisines. On attribue l'incendie à la malveillance.

Quelle perte pour nous ! mon Dieu ! Quel malheur ! Nous prendrons courage et le bon Dieu nous aidera. Viens nous voir bientôt. Nous demeurons à présent chez notre oncle Louis.

Ton ami éploré.

Cours supérieur.

Marly, le 15 juillet 1903.

Cher cousin,

C'est encore sous l'empire d'une vive émotion que je t'écris. Un malheur vient de nous frapper. C'était hier soir, vers onze heures. Je dormais. Les sons vibrants et répétés du cor me réveillent soudain. Au même instant, j'entends les tintements lugubres de la cloche d'alarme et ces cris terrifiants : « Au feu ! Au feu ! » Quel coup !

Je m'habille à la hâte. Je suis hors de moi-même. Où est-ce ? Hélas ! c'est chez nous. Mes parents emportent ma sœur et mon petit frère.

La grange était toute en feu, les flammes gagnaient déjà l'habitation. La pompe est là, les pompiers travaillent dru. On entend le roulement des pompes du voisinage qui ne tardent pas à arriver.

Quelle nuit ! J'y penserai toujours. On a encore le temps de sauver les valeurs et un peu de mobilier. Mais le feu, activé par le vent, environne bientôt tout le bâtiment.

Nous sommes assurés, mais la reconstruction de notre maison nous coûtera plus que nous ne retirerons de l'assurance. Pour le moment, nous logeons chez l'oncle Louis. Viens nous voir et nous consoler un peu. Je t'apprendrai bien d'autres détails.

C'est un malheur. Il y en a de plus grands. Acceptons celui-ci avec résignation à la volonté de Dieu.

Mais la cause ? diras-tu. On ne la connaît pas encore. Le gendarme, qui est un vieux policier rusé, a cependant remarqué les allures singulières de deux malandrins de la contrée qui mettaient beaucoup d'empressement au sauvetage du mobilier. Tout à coup, il remarqua que l'un d'eux s'appropriait quelques objets. On les a arrêtés tous

les deux. Ce sont des paresseux très connus. Leur réputation a toujours été équivoque. L'enquête dira si oui ou non ils sont les auteurs de l'incendie.

Ne tarde pas à venir.

Ton cousin.

2. Annoncer à un cousin la perte d'une partie de sa fortune.

Cours moyen.

Bulle, le 1^{er} mai 1903.

Cher cousin, j'ai une triste nouvelle à te communiquer. Tu connais sans doute Bernard M.. à qui j'avais prêté mille francs. Il vient de faire faillite. Bien des personnes ont été trompées par ses promesses. Elles en supporteront les conséquences comme moi. Je devrai payer la majeure partie de cette somme. Que faire néanmoins ? Se résigner. Ce sera une leçon pour l'avenir.

Ne nous fions pas aux apparences et prêtons bien notre argent.

Mes affectueuses salutations.

JEAN.

Cours supérieur.

Bulle, le 1^{er} mai 1903.

Bien cher ami,

J'ai une triste nouvelle à te communiquer ; je viens de faire une importante perte d'argent.

Je possédais six mille francs. C'était le montant de mes économies, lentement et péniblement amassées. J'avais déposé cette somme à la Banque Gremion et Cie, à Bulle, une maison qui inspirait une confiance absolue et qui la méritait à tous égards.

Une malheureuse opération avec une importante maison de commerce de Zurich fit déclarer la dite banque en faillite.

Ensuite du concordat passé entre MM. Gremion et leurs créanciers, ces derniers recevront le 55 % de leurs créances. La perte que j'en éprouve, ainsi que bien d'autres personnes, est grande.

Cette épreuve m'afflige beaucoup. Je comptais apporter diverses améliorations dans la culture de mon domaine, augmenter mon outillage, faire des réparations à mon écurie : je dois renoncer à ces divers projets et peut-être pour longtemps.

Heureusement, il me reste la confiance en la divine Providence qui ne nous envoie les épreuves que pour notre bien. Avec l'aide de Dieu et grâce à mon travail, j'espère bien réparer ce malheur.

Cette perte m'oblige à former un vœu. Dans nos villages, quand verrons-nous fonctionner des Caisses d'épargne agricoles qui assureront au campagnard le placement de ses économies ? Quand mon vœu deviendra-t-il une réalité ?

Adieu, écris-moi bientôt et reçois mes amitiés.

AMIEL.

Lettre 7.

1. Annoncer à un camarade d'enfance un jour de congé.

Cours supérieur et moyen.

Treyvaux, le 10 mai 1903.

Mon cher Louis,

Je viens avec une grande joie t'annoncer que, jeudi prochain, nous avons congé. C'est M. l'Instituteur qui vient de nous communiquer cette heureuse nouvelle. Quel bonheur ! J'ai l'intention de faire une promenade à Broc, si le temps le permet. J'irai visiter la fabrique de chocolat et je me rendrai à Notre-Dame des Marches. Me feras-tu

le plaisir de m'accompagner ? Si oui, mes parents prendront le char et mes cousins Paul et Louis viendront aussi. Viens nous rejoindre à six heures du matin. J'attends une réponse sans retard.

Ton ami dévoué.

2. Annoncer à un camarade la guérison de sa maman.

Cours moyen.

Matran, le 15 mai 1903.

Cher ami,

J'ai une heureuse nouvelle à t'annoncer. Maman est guérie. Elle est rentrée de l'hôpital jeudi. Elle pourra bientôt reprendre ses occupations ordinaires. Quelle joie de la revoir au milieu de nous ! Combien nous devons remercier le bon Dieu de lui avoir rendu la santé ! Elle est si bonne envers nous ; nous l'aimons tant.

Viens la trouver sans retard ; elle sera heureuse de te revoir.

Bien des salutations de toute la famille et de maman en particulier.

Ton ami,

ALBERT.

Cours supérieur.

Matran, le 15 mai 1903.

Cher ami,

C'est avec une grande joie que je viens t'annoncer la guérison de notre maman. Elle est sortie de l'hôpital jeudi. Sous peu, elle pourra vaquer à ses occupations ordinaires. Toute la famille rend grâce à Dieu de lui avoir rendu la santé, car aucun malheur n'eût été comparable au nôtre, si elle nous avait été ravie dans un âge où elle peut faire encore si longtemps notre bonheur.

Maintenant, tout est changé autour de nous. Plus de visages abattus par l'inquiétude. La joie rayonne partout ; la vie est pleine de charmes. Aussi dimanche nous aurons une petite fête de famille à laquelle tu es cordialement invité. Maman sera heureuse de te revoir. A dimanche.

Ton ami,

ROBERT.

Au nom des Conférences régionales :

(A suivre.)

JULES MOREL, *inst.*

BIBLIOGRAPHIES

I

Revue de Fribourg. — Sommaire du N° 6, novembre-décembre 1903 : *** Poésies. — *Gustave Gautherot*, La lutte d'une abbaye jurassienne contre la Révolution française (fin). — *P. Philip ma*, Jean-Mamert Soussens. — *Paul Joye*, Les secours mutuels en Suisse. — *** L'évolution du protestantisme libéral : Notes et documents. — *P. Mandonnet*, Chronique universitaire. L'année académique 1902-1903 à l'Université de Fribourg. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

A partir de janvier 1904, la *Revue de Fribourg* sera mensuelle, sauf pendant les mois d'août et de septembre. Elle donnera plus de pages à lire sans que le prix d'abonnement soit modifié.